

## Un appel à don : pourquoi ?



## Une carte gratuite ...



La carte de Donneur d'Organes de FRANCE ADOT est devenue en 2016 la carte **d'Ambassadeur du Don d'Organes**. Prendre sa carte d'ambassadeur, c'est affirmer notre volonté que le jour de notre décès, des organes nous soient prélevés pour sauver des malades en attente. Prendre sa carte, c'est aussi faire la promotion du don d'organes, en incitant nos proches à en faire de même. C'est un acte citoyen,

généreux, accessible à tous : la carte d'ambassadeur est **délivrée gratuitement**.

## ... pour que l'idée du don avance

Notre organisation rigoureuse, notre politique de recrutement de correspondants locaux, de formation, d'entraide avec les associations de Donneurs de sang, nous ont permis, au travers de **159 interventions sur le terrain**, d'établir **1.830 nouvelles cartes** en 2018 et d'enregistrer **631 volontaires au Don de Moelle Osseuse**. Le seuil de 56.200 porteurs de la carte d'Ambassadeur du don d'organes de FRANCE ADOT a été atteint cette année dans les Côtes d'Armor !



**Ces résultats sont porteurs d'espoir, et nous motivent pour faire encore mieux.**

Ce dynamisme a son revers. Nos frais de fonctionnement augmentent et ne peuvent être couverts par les subventions municipales. Les dons exceptionnels étant par ailleurs très aléatoires, il nous faut compter sur votre générosité.

C'est pourquoi nous profitons de ce contact annuel avec vous, à l'occasion de notre Assemblée Générale, pour faire cet appel à don.

**FRANCE ADOT est une association reconnue d'utilité publique** : toute somme versée donne droit à une réduction d'impôt de **66%** de sa valeur.

**50 € versés pour nous soutenir, c'est pour vous 33 € en moins d'impôt sur le revenu !**

Merci de nous aider à poursuivre notre tâche, afin que dans un proche avenir, **« plus un seul organe disponible à l'occasion d'une mort encéphalique ne donne lieu à refus de prélèvement par ignorance »**. Pensez aussi à nous indiquer votre adresse mail qui nous permettra de vous contacter par internet.

Voir au dos ↗

## Vous pouvez aussi nous aider autrement ...

### Vous êtes enseignant ou infirmière scolaire ?

Nous intervenons en milieu scolaire (FRANCE ADOT est agréée par l'Education Nationale) pour informer les jeunes (à partir de la 3<sup>ème</sup>) sur le Don d'Organes, de Tissus et de Moelle Osseuse : conférences de 1h30, avec projection d'un film, diaporama et témoignage de greffés. **2.025** jeunes ont été informés en 2018.



### Vous êtes entrepreneur, responsable de comité d'entreprise, élu local, enseignant, ... ?



Nous mettons à votre disposition une **exposition** qui trouvera toute sa place dans votre médiathèque, dans le hall de la mairie, de votre établissement ou de votre entreprise.

Par ailleurs, pensez à établir un lien vers [www.france-adot.org](http://www.france-adot.org) à partir de votre site (des bannières sont à votre disposition dans notre rubrique « **Faire un lien !** »).



### Vous êtes élu local ?

Nous pouvons vous proposer un **texte** pour votre site internet, votre blog ou votre bulletin municipal, pour informer vos concitoyens sur les dons d'Organes et de Moelle Osseuse et les aider à se positionner.

### Vous êtes un simple citoyen ?

Soyez notre **Ambassadeur** ! Profitez de toutes les occasions pour parler du Don d'Organes et du Don de Moelle Osseuse, et pour ceux qui n'ont pas leur carte d'Ambassadeur du don d'Organes, ou qui souhaitent se porter volontaires au Don de Moelle Osseuse, renvoyez-les vers [www.france-adot.org](http://www.france-adot.org) : ils pourront télécharger leur carte ou demander à la recevoir par la poste, et remplir le formulaire d'engagement moelle osseuse.

Vous pouvez aussi **devenir correspondant local** (nous contacter).

ADOTement Vôtre,  
Pour FRANCE ADOT 22, le Président  
Hervé LE SERRE



### Aidez-nous à promouvoir REVIVRE Magazine, « Le magazine du don d'organes et de la greffe »

Profitez de notre offre d'abonnement annuel : 4 N° pour seulement 24,80 € !  
Faites-le connaître en abonnant votre mairie, votre bibliothèque, votre CDI, ...  
Retournez le bulletin d'abonnement ci-joint à l'adresse indiquée.

**Si vous souhaitez nous aider financièrement, renvoyez-nous le  
formulaire « APPEL à Cotisation et à DON 2019 »**

Association loi 1901  
Reconnue d'utilité publique

## APPEL à Cotisation et à DON 2019 – Newsletter ADOT22

N'oubliez pas de nous signaler  
tout changement d'adresse et/ou d'état civil :

NOM (Mr, Mme, Famille) : .....

Prénom (s) : .....

Adresse : .....

Code postal : ..... Ville : .....

Tél : ..... Mail : .....

- Cotisation minimale 10 €/Personne (\*)      soit ..... €  
 DON supplémentaire (\*)      soit ..... €

Total ..... €

CHEQUE à l'ordre de FRANCE ADOT 22 à adresser à :

Christian BREMOND - FRANCE ADOT 22 – 10 Rte de Kervoennes 22730 TREGASTEL

(\*) Un reçu fiscal vous sera adressé pour tout versement

**FRANCE ADOT est une association  
reconnue d'utilité publique :**  
toute somme versée donne droit à une  
réduction d'impôt de **66%** de sa valeur.  
**20 € versés pour nous soutenir, c'est pour  
vous 13,20 € en moins d'impôt sur le revenu,**  
**50 € versés pour nous soutenir, c'est pour  
vous 33 € en moins d'impôt sur le revenu !**

MERCI DE VOTRE GENEROSITE, qui est le garant du travail de l'ADOT22. MERCI de nous faire connaître autour de vous.

Assemblée Générale



**FRANCE ADOT 22**  
Association pour le Don d'Organes et de Tissus humains

**Samedi 9 mars 2019**  
**à 14h30**  
**Centre de Rééducation et de**  
**Réadaptation fonctionnelles de Trestel**  
(Salle Bugueles – Couloir à droite)  
**TREVOU-TREGUIGNEC**

Invitation

Ordre du jour

- Rapports statutaires
- Projets 2019
- L'activité de prélèvement dans les  
Côtes d'Armor (Dr Jérôme BOUSSER)
- Films
- Questions/Réponses
- Pot de l'amitié